



# Communiqué

6<sup>e</sup> édition du Concours Nature en ville

## Ensemble, biodiversifions Lausanne !

**La Ville de Lausanne lance la 6<sup>e</sup> édition du Concours Nature en ville. Ce concours invite la population à proposer des actions favorisant la nature et à obtenir un soutien financier pour leur mise en œuvre. Toutes les idées ou les projets permettant de soutenir la biodiversité à Lausanne au pied des immeubles sont les bienvenus.**

La biodiversité nous offre quotidiennement ses services en matière de nourriture, de qualité de l'air, de protection contre les catastrophes naturelles ou de détente. Pourtant, elle ne cesse de régresser y compris dans les zones urbaines où elle est particulièrement sous pression. Il est donc essentiel de la renforcer afin de pouvoir continuer à profiter de ses bienfaits. Dernièrement, la Ville de Lausanne s'est dotée d'un Plan biodiversité, dont l'un des piliers est l'implication de la population au même titre que celui de la Commune. Comme le précise Natacha Litzistorf, directrice du Logement, de l'environnement et de l'architecture : « En organisant le Concours Nature en ville, la Ville de Lausanne soutient financièrement des projets concrets proposés par des acteurs privés et qui participent à amener plus de biodiversité au sein du tissu bâti ». Dans ce contexte, la mobilisation du public est de mise.

### Un concours ouvert à tous les projets de biodiversité dans l'espace privé

Habitants et habitantes, propriétaires, commerces, entreprises, associations ou collectifs souhaitant amener de la nature dans leur quartier, toutes celles et ceux qui ont envie de favoriser la biodiversité sont invités à participer. Jardins au pied d'immeubles, cours privées, places de parc, murs, talus ou gazons, tous les espaces privés représentent des terrains de jeux pour une candidature au Concours Nature en ville 2024.

### Un catalogue réunissant les meilleures idées

La Ville a élaboré un catalogue d'inspiration, regroupant des projets lauréats, des idées et des conseils pratiques. Qu'il s'agisse de creuser une mare, d'enlever de l'asphalte pour semer des fleurs, de planter des arbres fruitiers haute-tige, d'installer des nichoirs à martinets sous un toit, de réaliser des pierriers pour accueillir des hermines, d'arracher des plantes envahissantes, de supprimer des obstacles pour la faune ou de créer une haie vive, toutes les idées favorisant la biodiversité sont les bienvenues !

### Informations pratiques pour participer au concours

Les dossiers sont à déposer d'ici au **17 septembre 2024**. La mise en œuvre des projets débutera dès l'automne 2024. Un financement de CHF 10'000.– est disponible et sera réparti entre les différents projets sélectionnés. Les équipes lauréates bénéficieront d'un accompagnement par des spécialistes en biodiversité.

La Municipalité de Lausanne

Informations sur <http://www.lausanne.ch/concours-nature>

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :**

- **Natacha Litzistorf, conseillère municipale, Direction logement, environnement et architecture, +41 79 647 99 85**

Lausanne, le 17 mai 2024